

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

50

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**SEML Route des Lasers - Rapport des administrateurs sur les Sociétés
d'Economie Mixte au titre de la loi du 2 janvier 2002 - Exercice 2012**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur « La Route des Lasers » (RDL), société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est actionnaire à hauteur de 22 % du capital (à égalité avec le Conseil Régional et le Conseil Général).

Quatre chapitres seront traités successivement : le premier, relatif à la vie sociale, énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'Établissement Public communautaire.

De plus, un point sera fait sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés approuvés par les instances de la société.

Enfin, un point sera effectué sur les événements marquants et sur le programme des actions 2013.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport une fiche d'identité de la société.

I - VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2012	2013*
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	3	3
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale dont A.G.Extraordinaire	1 0	2 1
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2012	2013*
Publics	Oui**	Non
Privés	Oui**	Non
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2012	2013*
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non

* : jusqu'à la date de rédaction du rapport : septembre 2013.

** : Changements d'administrateurs publics et privés intervenus en 2012 selon Conseil d'Administration du 13 avril 2012 et 22 octobre 2012 :

- Monsieur Eric GUILLOTEAU remplace Madame Isabelle BOUDINEAU à compter du 17 octobre 2011 pour le Conseil Régional.
- Monsieur Alain ARCHAMBEAU remplace Monsieur Alain LANGLAIS à compter du 24 février 2012 pour la SPIE Sud Ouest.
- Monsieur Rémi GARUZ remplace Monsieur Jean Pierre PARGADE pour le Crédit Agricole d'Aquitaine.
- Monsieur Jean Claude VERGNERES remplace Monsieur Jean Jacques EROLES pour la COBAS.

PRINCIPALES DECISIONS

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA	13/04/2012	<ul style="list-style-type: none">• Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 octobre 2011.• Information sur les modifications intervenues au sein du conseil d'administration :<ul style="list-style-type: none">* M. Eric GUILLOTEAU remplace Mme Isabelle BOUDINEAU à compter du 17 octobre 2011 pour le Conseil Régional.* M. Alain ARCHAMBEAU remplace M. Alain LANGLAIS à compter du 24 février 2012 pour la SPIE Sud Ouest.* M. Rémi GARUZ remplace M. Jean Pierre PARGADE pour le Crédit Agricole d'Aquitaine.• Rapport d'activité 2011.• Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 : présentation du bilan et du compte de résultat. La SEM a pu autofinancer son activité de l'année. Les subventions restants à percevoir au 31 décembre 2011 s'élèvent à 1,1 M€. Cependant, le résultat net de l'exercice 2011 est négatif : une réflexion sur le modèle économique de la SEM doit s'engager dans la mesure où le chiffre d'affaires est quasiment au maximum, peu d'économies peuvent être encore faites sur les charges et que le résultat financier est difficilement améliorable.• Présentation des conventions prévues à l'article L 225-38 du code de Commerce.• Convocation à l'AGO des actionnaires le 22 juin 2012 et l'ordre du jour est fixé.• Présentation des objectifs de l'exercice 2012 et plan à moyen terme 2012-2014.
CA	22/06/2012	<ul style="list-style-type: none">• Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 avril 2012.• Quorum non atteint (les sujets suivants sont à titre d'information).• Proposition de modification des règles de calcul

		<p>du quorum en conseil d'administration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de création d'une société par actions simplifiées d'immobilier d'entreprise. • Point sur l'étude stratégique de la SEML RDL. • Point d'information sur l'égalité professionnelle
AG	22/06/2012	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des comptes clos au 31 décembre 2011, de l'affectation du résultat en report en nouveau, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. • Approbation des charges non déductibles. • Présentation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.
CA	22/10/2012	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'information sur le changement du représentant de la COBAS. • Approbation du PV de carence du conseil d'administration du 22/06/2012. • Approbation du PV de CA du 13 avril 2012 • Proposition de modification des règles de calcul du quorum en conseil d'administration. • Projet de création d'une société par actions simplifiées d'immobilier d'entreprise (Présentation du projet SEGEM et projet de statuts). • Deuxième projet de création d'une société par actions simplifiées d'immobilier d'entreprise ouverte (présentation et projet de statuts). • Point financier : bilan au 30 juin 2012 et atterrissage 2012. • Point sur l'étude stratégique de la SEML RDL.
CA	25/01/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 octobre 2012. • Point sur l'étude stratégique. • Avenant au contrat de bail de l'association Laserie (reconduction à titre gratuit) : retiré de l'ordre du jour. • Charte de bonne gouvernance de la CUB. • Point sur les projets en cours (Société Fluofarma,

		Projet Areva-Thermya).
--	--	------------------------

CA	13/05/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 2013. • Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012 : présentation des comptes sociaux. • Décision d'affecter le résultat positif de 2012 en report à nouveau. • Présentation du rapport de gestion 2012 du conseil d'administration à l'assemblée générale. • Conventions courantes et réglementées de l'exercice. • Projet de modification statutaire (objet social, quorum et majorité en CA). • Convocation à l'AGO et AGE des actionnaires le 17 juin et 1er juillet. • Stratégie à moyen terme (budget 2013 et plan d'action). • Présentation de la société SAS LASEOSOL et l'association Laserie.
CA	17/06/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 mai 2013. • Renouvellement du mandat des administrateurs pour 6 années autres que les collectivités locales. • Convocation AGM du 1er juillet 2013.
AG	17/06/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des comptes clos au 31 décembre 2012, de l'affectation du résultat en report en nouveau, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. • Approbation des charges non déductibles. • Présentation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

AGM	01/07/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du mandat des administrateurs pour 6 années autres que les collectivités locales. • Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article 3 des statuts. • Modification des règles de quorum et majorité en conseil d'administration et modification corrélative de l'article 19.2 des statuts.
-----	------------	--

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA CUB

Le seul document liant à ce jour la SEML et la CUB est la délibération en date du 5 avril 2004 par laquelle la CUB est entrée au capital de la SEML en qualité de membre fondateur.

Au cours de l'année 2006, la communauté urbaine de Bordeaux a souscrit à une augmentation de capital à hauteur de 756 000 € lors du conseil communautaire du 21 juillet 2006.

Notons également l'autorisation en 2006 de la conclusion d'une convention d'apport en compte courant de la CUB pour 2 500 000 €. Cette avance est d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, à condition que cette avance soit remboursée à hauteur de 50%. Un versement partiel de 1 000 000 € a été effectué le 21 février 2007. Une prolongation de cette convention de 2 années a été autorisée par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2008. En février 2009, la CUB a versé le solde de l'avance, soit 1 500 000 € tout en récupérant simultanément 50% de la première avance, soit 500 000 €. Au terme de la convention (février 2011), la SEML RDL a remboursé l'intégralité du compte courant à la communauté urbaine de Bordeaux.

Au cours de l'année 2010, la CUB a souscrit à une seconde augmentation de capital de 1 523 900 € lors du conseil communautaire du 26 novembre 2010. (380 975 € ont été versés le 13 décembre 2010; il reste 1 142 925 € à appeler).

Au cours du conseil d'administration du 25 janvier 2013, les administrateurs ont approuvé la charte de bonne gouvernance de la communauté urbaine de Bordeaux.

III - SITUATION FINANCIÈRE DE LA SEML ROUTE DES LASERS

3.1 Principaux chiffres

Compte de résultat					
En milliers d'€	REEL 2010	REEL 2011	REEL 2012	Évolution 2012/2011 en K€	Évolution 2012/2011 en %
Produits d'exploitation	11 616	18 356	6 387	-11 969	-65,20%
Chiffre d'affaires	5 370	5 497	5 906	409	7,45%
Production immobilisée	5 816	12 699	369	-12 330	-97,10%
Subvention d'exploitation	21	9	0	-9	-100,00%
Reprises sur provision, Transfert de charges d'exploitation	409	150	112	-39	-25,67%
Autre produit de gestion courante	0	0	0	0	410,53%
Charges d'exploitation	11 202	18 404	6 016	-12 388	-67,31%
Dont achats et charges externes	6 810	13 509	1 286	-12 223	-90,48%
Dont impôt et taxes	262	184	326	142	76,88%
Dont salaires	647	638	558	-80	-12,53%
Dont charges sociales	299	314	273	-41	-13,15%
Dont dotations aux amortissements	3 148	3 721	3 294	-427	-11,47%
Dont dotations aux provisions	37	37	195	157	420,15%
Autres charges	0	0	84	84	108581,82%
Résultat d'exploitation	415	-48	371	419	-871,70%
Produits financiers	146	120	64	-55	-46,20%
Charges financières	1 578	1 702	1 600	-103	-6,02%
Résultat financier	-1 431	-1 583	-1 535	47	-2,98%
Produits exceptionnels	1 290	1 540	2 122	581	37,74%
Charges exceptionnelles	43	69	661	591	852,02%
Résultat exceptionnel	1 248	1 471	1 461	-10	-0,67%
IS	-1				
Résultat net	232	-160	297	457	-285,68%

Bilan

En milliers d'€	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011 en K€	Evolution 2012/2011 en %
Actif	87 150	88 898	80 734	-8 164	-9%
Capital souscrit non appelé	4 504	4 504	4 504	0	0%
Immobilisations	64 302	73 297	69 960	-3 337	-5%
Stocks et créances	3 506	7 320	2 782	-4 538	-62%
Disponibilités et VMP	14 592	3 531	3 465	-66	-2%
Autres	245	245	22	-223	-91%
Passif	87 150	88 898	80 734	-8 164	-9%
Fonds propres	38 922	41 596	40 455	-1 141	-3%
Dont subventions d'équipement	23 657	26 514	25 101	-1 413	-5%
Provisions	540	540	662	122	23%
Dettes financières	44 231	40 175	37 457	-2 718	-7%
Dettes d'exploitation et diverses	2 968	5 286	814	-4 472	-85%
Autres	489	1 301	1 346	45	3%

3.2 - Commentaires

3.2.1 Objet de la SEM : rappel

Dans le cadre de la construction du Laser Mégajoule (LMJ) en Gironde, le CEA fait appel à des industriels des secteurs du bâtiment, de l'optique, de l'électronique, de la supervision informatique, de la mécanique... L'importance et la durée de ces marchés permettent d'estimer à plusieurs centaines le nombre d'emplois durables directement induits par le projet LMJ (hors personnel du CEA et équipes de recherche scientifique nationales et internationales).

L'implantation d'entreprises – ou de leurs sous-traitants – autour du LMJ s'inscrit dans un programme global d'aménagement du territoire. La SEML « Route des Lasers » a été créée pour leur présenter une offre cohérente, techniquement adaptée et économiquement compétitive. Le but est de maximiser l'activité et les créations d'emplois.

La SEML a donc pour objet principal, sur le territoire de la « Route des Lasers », et sur le territoire du Département de la Gironde, dans le cadre du développement économique, toutes **opérations d'acquisition, de construction, d'aménagement et de gestion de biens et droits immobiliers** permettant l'accueil d'entreprises industrielles et tertiaires ainsi que tout autre organisme œuvrant dans les domaines scientifiques, industriel et tertiaire, dans le cadre de filières technologiques, scientifiques et d'excellences du territoire tout en privilégiant le développement de la filière photonique.

3.2.2 L'activité en 2012 : la SEML RDL a 9 années d'existence

Rappel historique :

La SEM a été constituée le 14 juin 2004.

- Les 6 premières années de la SEML RDL ont été marquées par les études, l'aménagement et la construction de la **zone Laseris 1** au travers des projets PUPA/BSA/MPMM, BEHL, SOLGEL, PILOTE, PUPS... Cependant, les bâtiments SOLGEL, PUPA, BSA et PILOTE sont restés inoccupés en 2010 par les industriels primo contractant du Laser Mégajoule (LMJ). Compte tenu du report du programme LMJ en 2014, les contrats de portage signés entre le CEA et la SEML, rendent cette dernière fortement dépendante (à hauteur de 90% de ces revenus) du CEA.

La certification ISO 14001 du Parc Scientifique et Technologique Laseris 1 a été obtenue en novembre 2009.

Enfin, l'année 2011 a été marquée par la réception des bâtiments GHIBLI et DHZARI et de l'aménagement de l'extension de la zone Laseris 1.

- La **zone Laseris 2** a été aménagée; à ce jour, un seul projet s'est développé : il s'agit de la construction d'une ferme photovoltaïque, dénommée « Parc Les Sablières » inaugurée en février 2009. A cet effet, avec la société EOSOL ENERGIE NOUVELLE, la SEML RDL a créé une SAS dénommée LASEOSOL dont l'objet est d'exploiter le parc de panneaux photovoltaïques installé sur la zone.
- Sur la **Cité de la Photonique**, études et aménagements de la zone ont donné naissance aux bâtiments ELECTRE, PLEIONE, MEROPA, KHARA et SIRAH.

Activité de l'année 2012 :

Sur le Parc Scientifique et Technologique **Laseris 1**, 2012 a été marquée par le lancement des études pour la construction d'une bâche à eau tampon afin de garantir et réguler l'approvisionnement en eau potable sur le Parc Laseris.

La signalétique du parc Laseris 1 et de la **Cité de la Photonique** a été réalisée. Enfin, la certification de la norme ISO 14001 a été confirmée.

De manière générale, une étude stratégique a été lancée en 2012 dont la conclusion est la suivante : action de la SEML RDL sur le territoire de la "Route des Lasers" élargie au territoire départemental de la Gironde ainsi que la possibilité d'intervenir sur les filières technologiques, scientifiques et d'excellence de l'Aquitaine.

Enfin 2012 a été marqué par la refonte totale du site internet.

3.2.3 Les comptes annuels

Le compte de résultat :

(tableau page suivante)

Compte de résultat					
En milliers d'€	REEL 2010	REEL 2011	REEL 2012	Évolution 2012/2011 en K€	Évolution 2012/2011 en %
Produits d'exploitation	11 616	18 356	6 387	-11 969	-65,20%
Chiffre d'affaires	5 370	5 497	5 906	409	7,45%
Production immobilisée	5 816	12 699	369	-12 330	-97,10%
Subvention d'exploitation	21	9	0	-9	-100,00%
Reprises sur provision, Transfert de charges d'exploitation	409	150	112	-39	-25,67%
Autre produit de gestion courante	0	0	0	0	410,53%
Charges d'exploitation	11 202	18 404	6 016	-12 388	-67,31%
Dont achats et charges externes	6 810	13 509	1 286	-12 223	-90,48%
Dont impôt et taxes	262	184	326	142	76,88%
Dont salaires	647	638	558	-80	-12,53%
Dont charges sociales	299	314	273	-41	-13,15%
Dont dotations aux amortissements	3 148	3 721	3 294	-427	-11,47%
Dont dotations aux provisions	37	37	195	157	420,15%
Autres charges	0	0	84	84	108581,82%
Résultat d'exploitation	415	-48	371	419	-871,70%
Produits financiers	146	120	64	-55	-46,20%
Charges financières	1 578	1 702	1 600	-103	-6,02%
Résultat financier	-1 431	-1 583	-1 535	47	-2,98%
Produits exceptionnels	1 290	1 540	2 122	581	37,74%
Charges exceptionnelles	43	69	661	591	852,02%
Résultat exceptionnel	1 248	1 471	1 461	-10	-0,67%
IS	-1				
Résultat net	232	-160	297	457	-285,68%
Source budget de fonctionnement (effectif moyen)	12,7	13	10		
Salaire brut moyen par mois	4,244	4,092	4,653		
Variation du salaire moyen par rapport à N-1	2,26%	-3,57%	13,71%		
Taux de charges sociales	46,27%	49,22%	48,88%		

En 2012, le chiffre d'affaires s'élève à 5 906 K€ contre 5 497 K€ en 2011, soit une évolution de + 7,45 % : ce chiffre d'affaires correspond à l'activité locative de la SEML. Ce chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires locatif de la SEML qui progresse en 2012 du fait de la montée en puissance des 4 bâtiments livrés en 2011 (DZARHI, GHIBLI, MEROPA et SIRAH).

Les autres produits s'élèvent à 481 K€ en 2012 contre 12 858 K€ en 2011 ; cette forte baisse s'explique par la chute du poste production immobilisée; la seconde phase d'investissement de la SEML (2010-2011) s'est terminée courant 2011. Aucune livraison de bâtiment n'est intervenue au cours de l'année 2012 : il y a donc très peu de production immobilisée.

Les charges d'exploitation diminuent également de 12 388 K€, essentiellement du fait de la fin de la phase d'investissement en 2011.

Les achats et charges externes pures (hors impact de la phase d'investissement) sont maîtrisées malgré la prise en charge de l'étude stratégique.

Les charges de personnel diminuent légèrement de par la baisse de l'effectif moyen. En revanche, le salaire brut moyen mensuel augmente en s'établissant à 4 653 € pour 2012.

Les dotations aux amortissements sont en forte diminution du fait de la réallocation des durées d'amortissement : en effet, la SEML RDL, étant en pleine réflexion sur ses perspectives stratégiques et économiques, a souhaité **réviser les durées d'amortissement de son actif immobilier**. Cette révision a entraîné l'allongement des durées moyennes d'amortissement en passant de 20 ans à 26 ans.

Ce changement d'estimation impacte directement les comptes 2012 de la SEML mais également les dotations aux amortissements des années à venir.

Pour 2012, l'incidence de ce changement d'estimation est la baisse des charges de dotations aux amortissements de 864 k€ et la baisse du produit de quote-part de subvention virée au résultat de - 217 k€.

Ainsi, **le résultat net comptable de l'année a été amélioré de 646 k€ du fait de ce changement d'estimation.**

Pour mémoire, une provision avait fait son apparition dans les comptes 2009 pour 540 k€ ; en effet, par mesure de prudence, la SEML avait souhaité provisionner le produit à recevoir constaté en 2008 au titre du contentieux avec la société AAI. En 2012, 122 k€ supplémentaires ont été provisionnés du fait d'un contentieux avec une entreprise du bâtiment.

Enfin, le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012 se solde par un résultat net positif de + 297 K€.

Le bilan :

Bilan					
En milliers d'€	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011 en K€	Evolution 2012/2011 en %
Actif	87 150	88 898	80 734	-8 164	-9%
Capital souscrit non appelé	4 504	4 504	4 504	0	0%
Immobilisations	64 302	73 297	69 960	-3 337	-5%
Stocks et créances	3 506	7 320	2 782	-4 538	-62%
Disponibilités et VMP	14 592	3 531	3 465	-66	-2%
Autres	245	245	22	-223	-91%
Passif	87 150	88 898	80 734	-8 164	-9%
Fonds propres	38 922	41 596	40 455	-1 141	-3%
Dont subventions d'équipement	23 657	26 514	25 101	-1 413	-5%
Provisions	540	540	662	122	23%
Dettes financières	44 231	40 175	37 457	-2 718	-7%
Dettes d'exploitation et diverses	2 968	5 286	814	-4 472	-85%
Autres	489	1 301	1 346	45	3%

Le total bilan s'élève à 80 734 K€ au 31 décembre 2012, soit une baisse de - 9 % par rapport à 2011.

Les immobilisations nettes de cette SEML immobilière représentent plus de 86 % du total bilan. 22% de ces immobilisations se situent sur le territoire communautaire (cité de la photonique).

Cette baisse de près de 8 M€ s'explique par les variations suivantes :

A l'actif,

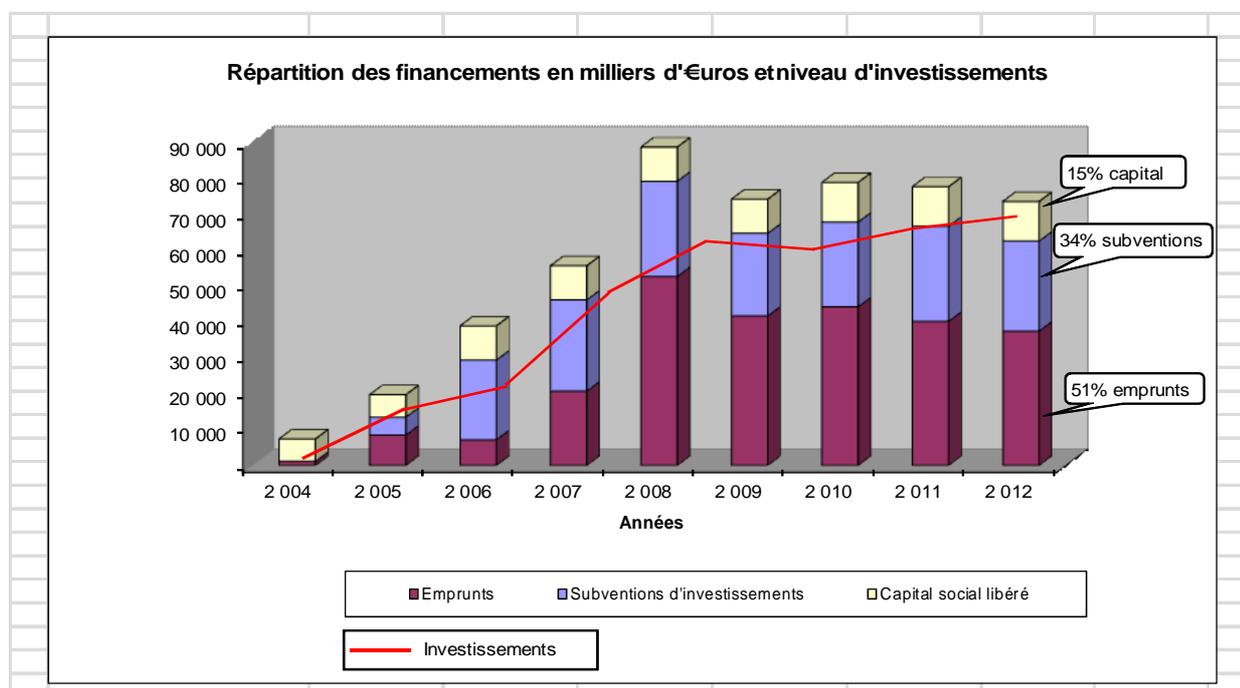
- les immobilisations diminuent de - 3 M€ du fait de l'absence de livraison de bâtiment et un niveau de dotations aux amortissements de 3,3 M€ par an.
- baisse des créances/dettes qui étaient constituées pour l'essentiel de TVA sur les bâtiments livrés en 2011.
- La trésorerie se maintient à un niveau satisfaisant de 3,5 M€.

Au passif,

- les capitaux propres diminuent de 1,1 M€ du fait de la reprise des subventions d'investissements.
- les dettes financières baissent de - 2,7M€ du fait du remboursement des emprunts. Ainsi, la SEML atteint le niveau 50/50 du ratio dettes financières / fonds propres.

Afin de supporter ces investissements, le niveau d'endettement évolue en fonction des projets en cours. Ainsi, la répartition des financements au vu du niveau d'investissement peut être présentée par le graphique ci-dessous :

Ce graphique démontre la montée en puissance des investissements qui atteignent près de 87 M€ brut soit 70 M€ net au 31 décembre 2012. Ces immobilisations sont financées à hauteur de 51 % par emprunts, 34 % par subventions et 15 % par le capital social.



Pour mémoire, fin 2010 une augmentation de capital a été accordée :

La communauté urbaine de Bordeaux a souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de 15 239 actions à 100€ au mois de décembre 2010 (soit 1 523 900 €). Au 31 décembre 2010 et conformément aux modalités de l'opération, seule une partie de l'augmentation de capital a été libérée (minimum de 25% de 6 005 800 €, soit 1 501 450 € et 380 975 € par la communauté urbaine de Bordeaux). Cette somme de 380 975 € a été versée en numéraire lors de la souscription. En revanche, le compte courant de 2 M€ de la CUB dans la SEML RDL a été intégralement remboursé en février 2011, au terme de la convention. La communauté urbaine de Bordeaux n'a pas souhaité transformer son compte courant dans l'opération d'augmentation de capital (par compensation).

Dans ce contexte, la somme restant à verser par la communauté urbaine de Bordeaux s'élève à 1 142 925 €. Ce complément devra être versé dans les 5 ans (2015)

IV – Points marquants et programme des actions 2013.

La SEML RDL est une SEML patrimoniale portant de très lourds investissements. Au 31 décembre 2012 et au vu du bilan, ces investissements qui s'établissent à presque 87 M€ depuis la création de la SEM, ont été financés par emprunts à long terme pour 45 M€, et par subvention d'équipement et fonds propres pour le reste.

Suite à l'étude stratégique, la SEML poursuivra prioritairement sa mission au service des zones de la SEML RDL, et mettra ses compétences de construction et de gestion patrimoniale à usage économique, à disposition d'autres sites du territoire girondin.

Elle pourra étendre son champ d'action à d'autres filières scientifiques, technologiques et d'excellence étroitement lié aux priorités de l'Aquitaine tout en privilégiant la filière photonique.

La démarche de la SEML RDL en matière de stratégie de développement de sa démarche qualité et environnemental sera maintenue pour l'année 2013.

Enfin, plusieurs points restent à suivre en 2013 :

*** renégociation en cours des loyers du CEA (Commissariat d'Energie Atomique) qui représentent plus de 80% des ressources de la SEML,**

*** la SEML a souscrit 3 couvertures de taux dont l'une semble être risquée et peut entraîner un coût de sorti élevé.**

*** possibilité du transfert de la voirie et de l'eau/assainissement de la zone Laseris 1 à la commune du Barp et la Communauté de Communes.**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année 1 rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

DÉCIDE

Article unique : d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration de la SEML Route des Lasers, au titre de l'exercice 2012.

Jean-Jacques BENOIT

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 4 FÉVRIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2014</p>

M. JEAN-JACQUES BENOIT